*** Compte rendu d’Assemblée Générale***

 ***du Vendredi 06 Septembre 2013***

Le Président remercie toutes les personnes présentes.

***Bilan de la saison 2012/2013***

• Le président ouvre la séance en remerciant les personnes présentes et en exposant un bilan de l’année sportive 2012-2013.

Le nombre de licenciés fut de 85, pour 89 lors de l’année 2011-2012.

51 enfants et 17 adultes ont pris des cours, pour un total de 13 heures hebdomadaires dispensées.

• Le passage de balles des enfants s’est déroulé le 9 juin avec la présence de 30 enfants sur les 51 inscrits. Le matin, un mini tournoi pour toutes les raquettes avec des lots pour tous. (Photos sur site.) Un grand merci à notre bigouden Beaumontoise qui a fait gracieusement des crêpes à tous les enfants présent.

• Le tournoi adulte qui a eu lieu le 23 juin a eu quant à lui un succès très limité avec peu de participants. Le début des travaux de réfection de la salle et le calendrier assez chargé de l’époque n’a pas permis d’avertir les licenciés assez tôt. Le bureau a donc décidé de transformer ce tournoi de fin d’année en tournoi de début d’année. Le prochain aura donc lieu le 14 septembre 2014. Le bureau reste toutefois ouvert aux propositions des licenciés pour arrêter une autre date au cours de l’année.

• Le repas pour les adultes prenant des cours a en revanche eu un bon succès avec beaucoup de participants.

• Une autre déception a été le peu de succès qu’a connu les tournoi permanent qui avait été mis en place pour la première fois. Afin de relancer ce concept, plusieurs ajustements auront lieu pour la saison à venir, en particulier la séparation des hommes et des femmes avec deux tournois distincts. D’autres changements auront certainement lieu dans le règlement.

• Le site du club fortement évolué au cours de cette année sportive sous l’impulsion d’Eric Brault. Nous vous invitons à vous y rendre le plus souvent possible, vous y trouverez toutes les informations sur le club et la vie tennistique en générale.

Vous avez également pu noter le système de réservation des cours qui a lieu uniquement sur le site par le biais de notre partenaire « Balle Jaune ». Nous avons relevé 550 lignes de réservations, un nombre conséquent qui montre que ce système a bien été adopté par nos licenciés.

Un jeu concours, a eu lieu en fin d’année qui a permis à l’heureuse gagnante Sylvie Frapier, d’avoir un tee-shirt Technifibre.

• Le club de l’ATBR s’est doté d’un nouvel habillage au cours de cette saison 2012-2013. Un nouveau logo a été créé et une gamme de vêtement également (tenues hommes, femmes et enfants ainsi que casquettes). Ceux-ci sont toujours en vente auprès des différents membres du bureau.

• Un stage durant les vacances d’hiver a eu lieu avec Luc.

• Le club a engagé plusieurs équipes adultes en compétition cette saison 2012-2013. Trois équipes lors du championnat d’hiver (deux masculines et une féminine) et seulement les deux équipes masculines pour les championnats de printemps. Résultats mitigés, mais l’esprit de participer doit persister, venez nous rejoindre…

• L’équipe de l’ATBR tient à féliciter les quelques jeunes qui se sont lancés dans des compétitions individuelles la saison passée avec un succès certain. Certains ont même connu leurs premiers classements.

**Bilan Financier 2012/2013 :**

Le club présente pour cette saison passée un déficit de 72,96 €. Le détail de ce bilan est consultable sur simple demande.

Nous remercions une nouvelle fois la commune de Beaumont la Ronce qui grâce à sa subvention de 1 300 € nous permet de présenter un bilan stable.

***Saison 2013 /2014*** :

• L’information importante de ce début de saison est évidemment la réception de la nouvelle salle. Nous allons enfin être dotés d’un sol plat en béton poreux, une surface équivalente à celle du cours extérieur.

Les travaux ont pris un peu de retard et la reprise des cours est prévue pour le 23 septembre.

Les membres du bureau tiennent à remercier chaleureusement les Communauté de Communes Gâtine et Choisille pour son implication dans la mise en œuvre de ces travaux.

Remerciements aussi à la commune et à ses agents techniques qui répondent toujours présent quand cela est nécessaire. Il faudra d’ailleurs prévoir le démoussage du court extérieur dès réception de la « bulle », merci par avance.

• Cette saison 2013-2014 nous voit dans l’obligation de majorer le prix des cotisations de 10€ pour chaque prestation. La Fédération Française de Tennis a fortement augmenté le prix des cotisations en prévision des travaux de construction du nouveau site du tournoi de Rolland Garros :

* + - Licence Adulte : 85 €,
		- Licence Adulte Supplémentaire : 35 €,
		- Licence Enfant Supplémentaire : 20 €,
		- Licence FFT adulte + cours : 240 €,
		- Licence FFT enfant + cours : 145 €,
		- Caution badge + clef : 60€.

• La date limite de réinscription est fixée au 31 octobre 2013. A compter de cette date, les personnes ne s’étant pas réinscrit et n’ayant pas rapporté leurs badges d’accès verront leur caution encaissée.

• Le bureau informe l’assistance de la démission du poste de secrétaire d’Eric Brault. Il est remplacé par Joël Gonsalves, et Vincent Desjonqueres se proposant pour intégrer le bureau est nommé secrétaire adjoint. L’équipe de l’ATBR tient à remercier Eric pour tout le travail accompli, en particulier pour le site internet, dont il peut être très fier.

A ce sujet, le président insiste sur le site de l’ATBR : http://atbr.jimdo.com/ qui apporte plein d’informations sur le club, dates, photos, tournois… Allez y régulièrement pour vous informer de l’actualité du club.

Concernant les réductions que nous avions chez Décathlon, cela est fini, le magasin ne voulant plus accorder de réductions sans engagements précis de notre part… Sporteam lui tient toujours son accord de réductions pour tous les membres du club.

Le président termine cette assemblée générale en rappelant deux points importants :

* **Obligation d’avoir un adulte licencié dans la famille pour accéder aux cours.**
* Nous rappelons que toute personne découvrant un problème sur le cours doit le signaler aux membres du bureau ou en Mairie.
* **Nous vous rappelons également l’obligation de ranger les filets et poteaux de tennis après utilisation, des sanctions pourront être prises en cas de manquement à cette règle élémentaire de civisme.**
* **Une autre de ces règles consiste à prévenir en cas d’absence au cours, soit le professeur, soit un des membres du bureau.**
* **Luc précise qu’au cas où un éducateur se retrouve seul avec un élève mineur en cours, un parent devra rester assister au cours.**
* Il est obligatoire pour un parent d’avoir une licence et donc un badge pour qu’un enfant mineur puisse avoir accès aux cours. La salle appartient à la Communauté de Communes, et nous nous devons de respecter cette règle pour des questions de responsabilités civiles individuelles.
* Pour la licence FFT, ne pas oublier de nous indiquer votre adresse mail et ou votre N° de téléphone mobile.

Dès réception de votre n° de licence (pas SMS ou mail en fonction des informations que vous nous avez communiqué) connectez vous à l’adresse suivante :

<http://www.fft.fr/action/espace_licencies/login.asp>

Afin d’obtenir votre attestation de licence (à présenter lors de championnats). Un certificat médical est également indispensable.

N’hésitez pas à nous contacter sur :

atbr37@gmail.com

Prochaine Assemblée Générale, fixée au Vendredi 5 Septembre 2014 à 20H15 au stade.